

## ASSEMBLEE GENERALE FIDEI DU 06 JANVIER 2004

L'assemblée générale de FIDEI s'est réunie à Neuilly le 06 01 2004.

Etaient présents les quatre membres du bureau : Marie-José Dubarry, Marie-Claude Grouès, Olivier Grouès, Arthur Talman.

### ORDRE DU JOUR

- Présentation du rapport moral pour l'année 2003
- Approbation des comptes et prévisions budgétaires
- Examen des projets 2004
- Questions diverses

### RAPPORT MORAL

Un premier bilan d'activité avait été établi lors de l'assemblée générale du 11 septembre 2003, et figure à son compte-rendu.

Depuis lors, la rencontre prévue avec Sangeeta, fondatrice de Kiran, a eu lieu à Divonne, fin novembre. Elle a permis de confirmer la bonne utilisation et les effets positifs de la salle informatique mise en place à Varanasi. Celle-ci est utilisée à la fois par les écoliers valides scolarisés à l'extérieur du centre, où ils résident, les écoliers scolarisés au centre, et une partie de l'encadrement.

Fidei a réitéré son engagement de poursuivre l'aide à Kiran ; Sangeeta a accepté le principe d'une réflexion pour un projet à moyen terme qui pourrait inclure le recours à des logiciels spécialisés pour les handicapés, le développement d'une filière de formation aux métiers de l'informatique pour les élèves en ayant la capacité, et une première expérience de « business incubation » de micro-entreprise.

Marie-José Dubarry a pris contact avec l'association « Agir pour le Cambodge » le 10 décembre 2003. La rencontre, très positive, a permis d'envisager plusieurs pistes pour une collaboration éventuelle qui seront approfondies dans le courant de l'année 2004.

Le travail en commun avec NTBF a continué à progresser. Après une rencontre fructueuse avec l'équipe de NTBF France le 5 novembre la décision a été prise de préparer l'extension des activités du centre de formation créé par NTBF à Ouagadougou et l'ouverture d'un nouveau centre à Bobo-Dioulasso. FIDEI s'est proposée de recruter un chef de projet et de prendre en charge à l'avenir les contacts avec les bureaux d'élèves pour la recherche de nouveaux formateurs et volontaires.

FIDEI a également décidé de contribuer aux frais d'expédition de 12 ordinateurs réunis par NTBF France. Ces initiatives ont été bien reçues par NTBF Burkina qui prépare une réponse aux propositions concernant la mission proposée pour le chef de projet, les engagements financiers, et la coordination logistique.

L'association a reçu de l'école Cheikh-Touré, St-Louis, Sénégal, un rapport très détaillé sur l'état d'avancement de l'équipement informatique et son utilisation, ainsi qu'un projet d'extension sur lequel il conviendra de se prononcer une fois connues les conclusions de l'évaluation en cours sur l'aptitude des élèves à développer la correspondance sur le net avec d'autres écoliers, belges et canadiens.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT FINANCIER

Les dépenses sont restées inchangées par rapport aux montants figurant dans le CR de l'AG du 11 09 03, soit un total de 10275 euros.

Un compte bancaire a été ouvert, conformément aux délibérations du Conseil d'administration du 05 11 03, auprès de la BNP, agence Le Parvis, La Défense, Puteaux. Il porte le numéro : 00011187015.

Une somme de 10275 euros a été créditée au compte de l'association le 15 12 03. L'association a procédé le 17 12 03 au remboursement de l'avance en compte-courant faite par les fondateurs, pour ce même montant. Le solde à fin décembre est donc équilibré.

Une somme de 1521,31 euros, solde du don reçu des élèves de l'école Jésuite de Dallas, US, après versement de 700 euros à NTBF pour l'expédition d'ordinateurs, sera créditée sur le compte fin janvier 2004. Il permettra d'établir un fond de roulement pour les dépenses courantes.

Le budget prévisionnel pour 2004 a été fixé à 25000 euros.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

## PROJETS 2004

- CAMBODGE : Les relations avec Agir Pour le Cambodge seront approfondies afin de définir un projet précis au travers duquel la mise en place de systèmes d'information, et la formation par de jeunes volontaires à leur utilisation, offrirait une possibilité d'accès à la pratique de l'informatique à de jeunes Cambodgiens pris en charge par cette association.
- INDE ; VARANASI : Fidei, après avoir examiné une demande du centre de Kiran d'aide au financement de deux postes de volontaires, confirme son engagement de soutien de Kiran par l'apport et la prise en charge de matériel informatique et de

logiciels, et par l'intervention de jeunes formateurs. L'association se réjouit de l'arrivée de deux volontaires particulièrement compétents et apportera son aide pour la mise en place d'éventuelles expériences de micro-entreprises. Elle approuve également le principe de la mise à disposition de logiciels spécialisés pour les enfants souffrant de troubles cérébraux-moteurs. Elle apportera une aide financière à ce projet s'il est confirmé. L'association confirme vouloir consacrer l'essentiel de ses moyens financiers directement aux enfants et aux jeunes bénéficiaires, à travers les matériels, les logiciels et la formation. Elle ne saurait donc prendre en charge la rémunération de volontaires permanents, en son sein, ou en celui d'associations partenaires. Cette position a été confirmée à Kiran ; Sangeeta a exprimé sa compréhension et renouvelé son souhait de poursuivre la collaboration.

- BURKINA-FASO : Sur la base de la réponse attendue de NTBF-BF, Fidei soumettra à une entreprise du secteur informatique une demande de parrainage de la création d'un nouveau centre de formation à Bobo-Dioulasso, et de l'extension du centre de Ouagadougou. L'association soutiendra ces initiatives et apportera un financement direct pour le cas où le parrainage ferait défaut.
- SENEGAL ; St-LOUIS : Arthur Talman a confirmé aux responsables de l'école Cheikh-Touré l'intérêt porté par Fidei à l'extension du programme actuel de formation aux systèmes d'information. A réception du bilan attendu de l'expérience 2003, une décision sera prise quant au financement de nouveaux équipements, l'envoi de formateurs, et l'éventuelle recherche de parrainage. Celle-ci serait facilitée dans le cas où l'évaluation sur la correspondance par Internet avec des écoles francophones étrangères se confirmerait positive, et où l'accès à la formation informatique serait étendu, comme envisagé, à la communauté locale des jeunes et à celle des femmes du quartier de Guet-Ndar.
- COMMUNICATION : La création d'une brochure sous forme de triptyque recto-verso est décidée, de même que le principe de l'ouverture d'un site Internet pour laquelle l'aide de personnes compétentes sera sollicitée.
- BUDGET : A titre indicatif, les ressources pour 2004, estimées à 25000 euros, pourraient être affectées de la façon suivante :

1. KIRAN :	7500 euros
2. NTBF :	7500 euros
3. AUTRES PROJETS, Sénégal, Cambodge ... :	8000 euros
4. DIVERS :	2000 euros
- COUVERTURE SOCIALE : La question de la couverture sociale et des assurances requises pour les étudiants volontaires sera examinée avant la mise en place des prochaines missions.

Marie-José Dubarry

Marie-Claude Grouès

Olivier Grouès

Arthur Talman

